

Produit nettoyant spécial d'IBS, Purgasol

AKV2.0/11.2014/FR



Opérations possibles

Idéal pour éliminer sans problèmes le plus gros de l'huile et de la graisse, ainsi que lorsqu'un rapide séchage (ou évaporation) du produit nettoyant est nécessaire, par exemple pour les réparations et entretiens de toutes sortes.

Pour une utilisation professionnelle comme solvant pour le nettoyage de pièces industrielles et le dégraissage de surfaces.

Avantages techniques de cette utilisation

- excellent effet nettoyant
- évaporation rapide et également répartie ; volatilité VZ 212 (éther = 1)
- légère pellicule de graisse après le dégraissage
- odeur douce et originale
- pas corrosif pour le métal
- désaromatisé
- inflammable à une température supérieure à 61°C
- pas classé dans la réglementation allemande sur la sécurité industrielle



Pour ce produit nettoyant spécial d'IBS, une expertise indépendante confirme la tolérance de la peau au produit.

Cette solvant spécial IBS a été honoré avec le label de qualité « produit à faible émission » du BG ETEM.

IBS Scherer GmbH
Gewerbegebiet
55599 Gau-Bickelheim

Telefon 0 67 01/93 83-0
Telefax 0 67 01/93 83-33
Internet www.ibs-scherer.de
E-Mail info@ibs-scherer.de

Geschäftsführer:
Axel Scherer, Dipl.-Ing.
Registergericht Mainz
HRB 32454

Für unsere Lieferung/Leistung gelten unsere allg. Verkaufs-, Garantie- und Lieferbedingungen
(s. www.ibs-scherer.de)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2009

Révision: 06.05.2009

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

· **Identification de la substance ou de la préparation**

· **Nom du produit:** Purgasol

· **Utilisation de la substance / de la préparation:**

Détergent industriel
Solvant pour des emplois divers
Nettoyage de surface

· **Producteur / Fournisseur:**

IBS Scherer GmbH
Gewerbegebiet
D-55599 Gau-Bickelheim

Tel.: +49 (0) 6701 / 9383-0

Fax: +49 (0) 6701 / 9383-33

· **Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité:** info@ibs-scherer.de

· **Service chargé des renseignements :** Laboratoire

· **Renseignements en cas d'urgence :**

Le centre prochain d'information toxicologique.
En Allemagne:
Beratungsstelle für Vergiftungserscheinungen Mainz
Tel.: +49 (0) 6131 / 19 24 0

2 Identification des dangers

· **Principaux dangers:**



Xn Nocif

· **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler, dans une concentration élevée, sur le sol, dans les fosses, canaux et caves.

Dans l'espace gazeux des récipients fermés, peuvent s'accumuler les vapeurs des solvants inflammables, particulièrement sous l'action de la chaleur. C'est pourquoi, tenir éloigné de toute flamme ou source d'étincelles.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique**

· **Description:**

Produit de nettoyage.

· **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Xn; R 65-66	> 90%
EINECS: 265-150-3			

· **Indications complémentaires :** Teneur en benzène: < 0,1 % (pourcentage pondéral)

4 Premiers secours

· **Indications générales:**

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2009

Révision: 06.05.2009

Nom du produit: Purgasol

(suite de la page 1)

Ne pas laisser les personnes sans surveillance.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Autoprotection du secouriste d'urgence.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Laver avec beaucoup de l'eau et du savon.

Contact tenace avec la peau peut mener à un dégraissage, appliquer un onguent après contact tenace.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Ne pas faire vomir.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

· **Indications destinées au médecin:**

· **Risques:** Risque de pneumonie

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction:**

Dioxyde de carbone (CO₂), poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.

· **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**

Gaz/Vapeurs inflammables

Hydrocarbures

Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)

· **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Autres indications**

Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

· **Les précautions individuelles:**

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloignées les sources d'incendie.

Porter un vêtement personnel de protection et éloigner les personnes non protégées.

Ne pas respirer les vapeurs.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

· **Mesures pour la protection de l'environnement :**

Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· **Méthodes de nettoyage/récupération :**

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terres de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2009

Révision: 06.05.2009

Nom du produit: Purgasol

(suite de la page 2)

*Enlever de la surface de l'eau (par exemple, par absorption ou par aspiration).**Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.**Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.**Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé.**· Indications complémentaires : Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.*

7 Manipulation et stockage

· Manipulation :**· Précautions à prendre pour la manipulation:***Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).**Ne pas inhaler les vapeurs et les aérosols.**Observez valeurs sécurité (VME).**Eviter le contact avec les yeux et la peau.***· Préventions des incendies et des explosions:***Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.**Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans le fût métallique vidangé.**Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.**Prendre des mesures contre une charge électrostatique.**Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.**Ne pas pulvériser vers une flamme ou un corps incandescent.**Dégagement possible de mélanges inflammables dans l'air en cas de réchauffement au - dessus du point d'inflammation et / ou de pulvérisation ou d'atomisation.**Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.***· Stockage :****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :***Stockage conformément aux prescriptions légales.**Respecter les regulations de stockage de liquide inflammables.***· Indications concernant le stockage commun :***Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.**Respecter les regulations de stockage de liquide inflammables.***· Autres indications sur les conditions de stockage :***Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.**Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.**Tenir les emballages hermétiquement fermés.*

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :*Obligation de respecter des valeurs limites pour carbure d'hydrogen au lieu de travail.***· Indications complémentaires :***Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.***· Equipement de protection individuel :****· Mesures générales de protection et d'hygiène :***Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.**Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.**Ne pas prendre de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.**Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.**Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.**Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.**Eviter tout contact avec les yeux.**Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.***· Protection respiratoire :** Respecter des limites d'exposition.**· Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :** Filtre A

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2009

Révision: 06.05.2009

Nom du produit: Purgasol

(suite de la page 3)

· Protection des mains :

Gants résistant aux solvants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

· Matériau des gants

Polychloroprene

Épaisseur du matériel recommandée = 5 mm

Temps maximal de pénétration 4 h

Gants en caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériel recommandée: $\geq 0,4$ mm

Caoutchouc fluoré (Viton)

Épaisseur du matériel recommandée: $\geq 0,4$ mm

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gantsTemps de pénétration: ≥ 8 heures

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.**· Protection du corps :** Vêtement de protection résistant aux solvants

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales.

Forme:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	douce légère genre pétrole de type solvanté

· Modification d'état**Point d'ébullition:** 180 - 240°C**Température et domaine de solidification:** -50°C**· Point d'éclair:** $> 60^\circ\text{C}$ **· Température d'inflammation:** $\sim 230^\circ\text{C}$ **· Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.**· Limites d'explosivité:****inférieure:** 0,6 Vol %**supérieure:** 6,0 Vol %**· Pression de vapeur à 20°C:** 2,3 kPa**· Densité à 20°C:** 0,77 g/cm³**· Densité de vapeur (AIR = 1):** $> 1 / 101$ kPa (Air=1)**· Vitesse d'évaporation:** 212 (DIN 53170)**· Solubilité dans/miscibilité avec****l'eau:** non ou peu miscible**· pH :** non applicable

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2009

Révision: 06.05.2009

Nom du produit: Purgasol

(suite de la page 4)

- **Viscosité :**
cinématique à 20°C: 1,736 mm²/s

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Rayonnement du soleil
Évitez coups, chaleur, étincelles et chargements électrostatiques.
- **Substances à éviter :** Fortes agents d'oxydation
- **Réactions dangereuses**
Dégagement possible de mélanges inflammables dans l'air en cas de réchauffement au - dessus du point d'inflammation et / ou de pulvérisation ou d'atomisation.
Les emballages en fût métallique vides et non nettoyés peuvent contenir des gaz qui se sont dégagés du produit et qui, mélangés à l'air, constituent des mélanges explosibles
- **Produits de décomposition dangereux :**
Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)
Hydrocarbures

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :** Données non disponible
- **Effet primaire d'irritation :**
de la peau :
Contact tenace ou périodique avec la peau peut mener à un dégraissage de la peau et ensuite provoquer des irritations de la peau ou aboutir à une dermatose.
- **des yeux :** Faible effet d'irritation
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
L'inhalation de vapeurs concentrées et l'absorption orale entraînent de états narcotiques ainsi que des maux de têtes, vertiges, etc.

12 Informations écologiques

- **Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :**
- **Autres indications :** Données non disponible
- **Comportement dans des compartiments de l'environnement :**
- **Mobilité et potentiel de bio-accumulation :** Plus léger que l'eau.
- **Indications générales :**
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Pour le recyclage, s'adresser au producteur.

- **Catalogue européen des déchets**

14 06 03	autres solvants et mélanges de solvants
----------	---

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2009

Révision: 06.05.2009

Nom du produit: Purgasol

(suite de la page 5)

14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID et (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

· **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -

· **Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer):**

· **Classe IMDG/GGVmer:** -

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

· **Classe ICAO/IATA:** -

· **Indications complémentaires de transport:** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / les lois respectives nationales

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



Xn Nocif

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

Distillats légers (pétrole), hydrotraités

· **Phrases R :**

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **Phrases S :**

23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.

24 Éviter le contact avec la peau.

62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

· **Prescriptions nationales :**

· **Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

· **Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases R importantes:**

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **Restriction de l'utilisation recommandée.** Ce produit est destiné pour une utilisation industrielle.

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**